

# Néosynéphrine 10 % Faure, collyre en récipient unidose – [phényléphrine]

PUBLIÉ LE 19/11/2025 - MIS À JOUR LE 18/05/2026

RUPTURE DE STOCK 13/10/2025

## DCI

Phényléphrine

## Indications

Mydriase à visée diagnostique, mydriase thérapeutique, mydriase pré-opératoire

## Laboratoire exploitant

Europhtha

## Observations particulières

- Situation en ville : rupture
- Situation à l'hôpital : rupture
- Mise à disposition exceptionnelle et transitoire d'unités de la spécialité Minims Phényléphrine Chlorhydrate 100 mg/ml, collyre en solution initialement destinée au marché du Benelux à compter du 19 mai 2026
- ↓ Lettre d'information du laboratoire Europhtha en date du 04/05/2026 à l'attention des professionnels de santé (18/05/2026)
- Les spécialités Néosynéphrine 5 % Faure, collyre en solution en flacon et Néosynéphrine 10 % Faure, collyre en solution en flacon restent disponibles.
- ↓ Courrier d'information du laboratoire Europhtha à destination des PUI en date du 18/11/2025 (28/11/2025)
- ↓ Courrier d'information du laboratoire Europhtha à destination des cabinets d'ophtalmologie en date du 28/11/2025 (28/11/2025)
- Date de remise à disposition prévue indéterminée

*Afin de sécuriser autant que possible la situation en France et de préserver les stocks disponibles, la vente et l'exportation du médicament par les grossistes répartiteurs vers l'étranger est interdite à compter de la publication de cette fiche d'information sur notre site (application de la loi de santé publique 2016-41 publiée au Journal Officiel le 27 janvier 2016 et des dispositions des articles L. 5121-30 et L.5124-17-3 du Code de la Santé Publique).*

*Cette mesure d'interdiction de vente en dehors du territoire national, ou aux distributeurs en gros à l'exportation, doit être appliquée et respectée jusqu'à la remise à disposition normale du médicament, permettant un approvisionnement continu et approprié du marché national.*